

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MALANGE

Nombre de membres		
Afférents CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	10	9

### SEANCE ORDINAIRE DU 19 mai 2026

L'an deux mil vingt six, le dix neuf mai à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur GUIBELIN Hervé, Maire.

Délibération – 024-2026 -

**Présents :** Hervé GUIBELIN, Stéphanie BLANCHON GRENOT, Mathias GIRARDIN, Efi BARBARIN, David CHECHILLOT, Emilie PARROT, Antoine PRIEUR-DREVON

Date de convocation  
12 mai 2026

**Absents excusés :** Ludovic BARSSEUR qui donne pouvoir à Emile PARROT, Vanessa COURDEROT qui donne pouvoir à Efi BARBARIN, Pascal COURDEROT

Date de l'affichage  
22 mai 2026

**Absent :**

**Secrétaire de séance :** Antoine PRIEUR-DREVON

### Devis poteau éclairage chemin des Vignes

Vu la nécessité de réparer le poteau d'éclairage public chemin des Vignes nécessitant la réimplantation du massif et la remise en état du mât,

Considérant le devis de la SPIE d'un montant de 1250.00 € HT,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 9 voix pour :  
- de valider le devis de l'entreprise SPIE pour un montant de 1 250.00 € HT.  
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ce devis et à engager les travaux.

Conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus

Le/La secrétaire,  
Antoine PRIEUR-DREVON



Le Maire,  
Hervé GUIBELIN



Envoyé en préfecture le 22/05/2026

Reçu en préfecture le 22/05/2026

Publié le 22/05/2026



ID : 039-213903081-20260519-2026\_D024-DE